**MODELE D’ARRETE plaçant en Autorisation Spéciale d’Absence les agents publics déclarant des symptômes d’infection à la Covid-19 à l’assurance maladie lorsque le télétravail n’est pas possible**

Le Maire (le Président) ……………………...............................................................................,

**Vu** l’article L3131-1 du code de santé publique ;

**Vu** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

**Vu** la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

**Vu** la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire**,**

**Vu** l’instruction n°7 du 23 mars 1950 pour application des dispositions du statut général des fonctionnaires relatives aux congés annuels et autorisations exceptionnelles d’absences,

**Vu** la circulaire du 12 janvier 2021 relative aux mesures destinées à inciter à l’auto-isolement des agents de la fonction publique de l’Etat dans le cadre de la Covid-19,

**Vu** la délibération du ………………………….instaurant dans la collectivité le régime des autorisations spéciales d’absence *(si existante)*

**Considérant** les circonstances exceptionnelles liées à la situation sanitaire existante sur le territoire, il est impératif pendant le temps que dureront les mesures exceptionnelles de gestion de la crise de la Covid-19, et nonobstant l’absence de délibération autorisant la mise en place des autorisations spéciales d’absence, de placer les agents publics concernés en position statutaire régulière et de sécurité à même de préserver leur santé ;

**Vu** le récépissé généré par la plateforme de la CNAM,

**Considérant** que le poste occupé par l’agent ne peut faire l’objet du télétravail,

**ARRETE**

**Article 1 :** A compter du …………………….. et jusqu’aux résultats du test de détection du SRAS-Cov-2**,** M/Mme ………………………… (grade) ………………………………….. est placé(e) en autorisation spéciale d’absence dans le cadre de la prévention de la diffusion l’épidémie de « COVID-19 ».

**Article 2 :** Pendant cette période l’agent bénéficiera de l’intégralité de sa rémunération et du maintien de ses droits à l'avancement et à la retraite.

**Article 3 :** Suivant le dispositif de dépistage du virus SRAS-Cov-2 mis en place par l’assurance maladie, M/Mme……………………………….s’engage à passer un test de détection dans les 2 jours suivant sa déclaration en ligne ; à défaut de réalisation du test, la présente autorisation spéciale d’absence pourra être requalifiée en absence injustifiée.

**Article 4 :** Le Maire (ou le Directeur Général des Services) est chargé de l’exécution du présent arrêté qui sera notifié à l’intéressé(e). Ampliation adressée au Comptable de la collectivité et au Président du Centre de Gestion.

Fait à ........................................ le ..................................

Le Maire (ou le Président)

Signature de l’autorité territoriale ou de son représentant

NOTIFIE A L’AGENT LE :

*(date et signature)*